

Bien que nous ayons pour notre part renoncé à l'option nucléaire, nous n'avons pas tenté d'amener l'Alliance dont nous sommes membres à en faire autant. Depuis que l'Union soviétique s'est dotée d'armes nucléaires, notre sécurité n'est assurée que si l'Ouest dispose de moyens correspondants pour décourager le recours à de telles armes; d'où nos efforts pour soutenir la crédibilité de la dissuasion nucléaire occidentale. De même, l'Alliance n'a pas renoncé à recourir en premier aux armes nucléaires pour riposter à une attaque de l'Est, estimant que d'agir ainsi pourrait accroître le risque d'une guerre classique, qui pourrait être menée — du moins au début — en territoire occidental. De nos jours, une guerre classique détruirait pratiquement tout sur son passage et causerait la mort de dizaines de millions de personnes. Le but de l'Alliance est d'empêcher la guerre sous *toutes* ses formes. En adhérant à la Charte des Nations unies et au Traité de l'Atlantique Nord, nous nous sommes engagés à ne pas être les premiers à faire usage de la force, quelle qu'elle soit.

En renonçant à nous doter d'armes nucléaires, nous avons posé un exemple, mais nous nous sommes aussi privés d'une place à la table des négociations. Nous n'en avons pas moins persisté au sein de l'OTAN et aux Nations unies, ainsi que sur le plan bilatéral, à encourager les puissances nucléaires à s'entendre sur des réductions substantielles de leurs arsenaux nucléaires, tant stratégiques que tactiques.

### **Les Nations unies**

*Les Canadiens continuent de croire que la paix et la sécurité internationales trouvent leur meilleur appui dans un système fondé sur le droit international et dans l'adhésion aux Nations unies. Mais l'ONU a grandement besoin de renouveau et de réforme.*

Depuis la signature de la Charte des Nations unies, de grands progrès ont été accomplis concernant la codification des règles de conduite internationale. L'ONU a fourni une tribune propice à la discussion des différends. Les opérations de maintien de la paix se sont avérées fort utiles pour mettre un terme aux hostilités et ont parfois permis d'atténuer les tensions sous-jacentes. Le Secrétaire général des Nations unies a parfois pu jouer un rôle efficace de leader pour aider à régler les différends. Mais avec l'admission de plus d'une centaine de nouveaux membres, il est devenu de plus en plus difficile de s'entendre sur les principes de droit et de justice. Et il est notoire que certains États sont toujours résolus à poursuivre leurs intérêts en contravention du droit international. Pour ce qui est du maintien de la paix, on a observé ces dernières années une tendance à négliger les opérations onusiennes au profit d'autres arrangements.

Les conflits dans le Tiers monde ont eu des origines fort diverses, allant de la lutte pour l'indépendance aux antagonismes historiques en passant par les revendications territoriales. Il reste cependant que le sous-développement économique et une répartition injuste des ressources ont encouragé le recours à la violence comme agent de changement. À ce dernier égard, il ne fait pas de doute que les programmes économiques et sociaux des Nations unies ont eu des effets bénéfiques et préventifs. Les organismes du système onusien ont joué un rôle indispensable dans les soins de santé, la protection de l'environnement, l'agriculture, les secours aux réfugiés et l'aviation civile. Mais une mauvaise gestion et une tendance à la politisation des programmes économiques et sociaux, notamment à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), sont venues ébranler la confiance dans un certain nombre de composantes des Nations unies.

Au fil des ans, nous avons joué un rôle de chef de file dans la négociation de conventions internationales, ainsi que dans les efforts déployés pour améliorer